

LA MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ANNONCE UNE GRANDE RÉFLEXION SUR LA POLICE AU QUÉBEC Des enjeux majeurs à l'horizon

Commentaires de l'APPQ

Plusieurs d'entre vous ont certainement pris connaissance de la nouvelle d'hier matin énonçant que notre ministre de la Sécurité publique annonce la tenue d'une grande réflexion concernant la « *modernisation* » de la police au Québec, en vue de rétablir la confiance de la population envers les policiers.

La première étape de cette démarche consistera au dépôt en décembre prochain d'un « *Livre vert* » portant sur ce que le ministère considère comme des constats sur la « *réalité policière en 2019* ».

Les sujets de réflexion qui seront soumis par la ministre dans le cadre de cette réflexion d'envergure sont les suivants :

1. **La carte policière**, niveaux de service et enjeux économiques (répartition des effectifs à travers la province SQ et municipaux - financement des MRC);
2. **Le partage des responsabilités entre Québec et les municipalités;**
3. Maintien de l'ordre et réduction de la criminalité;
4. Les technologies, la cybercriminalité et les médias sociaux;
5. **Rôles des partenaires du domaine de la sécurité** (implication de la sécurité privée);
6. Attentes légitimes des citoyens, indépendance et protection de l'intégrité;
7. **Encadrement** et bien-être des policiers (déontologie – Bureau des enquêtes indépendantes – prévention du suicide, syndrome post-traumatique).

Il va de soi que nombre de ces enjeux peuvent, selon les orientations prises par la suite, avoir un impact très important pour les membres de l'Association.

D'ailleurs, la ministre soulignait devant les médias ce qui suit quant à l'utilité de sa démarche : « *Ce Livre vert, en plus d'offrir un portrait de la situation, va pouvoir orienter une réflexion **que je souhaite la plus large possible*** ».

Ainsi, tous les revendicateurs de tout acabit, en fonction de leurs intérêts propres, seront invités à faire part de leurs doléances au gouvernement.

C'est dans ce contexte qu'à la demande du ministère, nous avons rencontré à ce sujet le directeur de cabinet, M. Cédric Lavoie, de même que le conseiller politique, M^e Louis Breault, le 23 septembre à Québec, lesquels nous ont expliqué le sens et la portée de la démarche entreprise par la ministre.

Lors de cette rencontre, nous avons d'ores et déjà souligné que, malgré des demandes de certaines municipalités, une réforme de la carte policière n'est pas souhaitable et ne devrait même pas être envisagée, puisqu'un retour en arrière irait à l'évidence, à l'encontre de l'intérêt public.

Il est à noter qu'au cours de l'année 2020, l'APPQ aura l'occasion de participer activement à cette vaste consultation sur chacun des sujets préoccupants pour l'APPQ et ses membres.

Il va également de soi que votre Association mettra toute l'énergie et les ressources nécessaires afin de faire les représentations requises pour appuyer les revendications qui s'imposent, et ce, dans l'intérêt de l'ensemble de ses membres.

Nous vous tiendrons informés des différentes étapes ou avancées dans ce dossier, qui deviendra à l'évidence un enjeu majeur pour l'Association dans la prochaine année.

Syndicalement vôtre !



Pierre Veilleux
Président

PV/sb